

La colère est une mauvaise conseillère.

L'abbé Miskiévitch ne tarda pas à s'en apercevoir.

Un de ses paroissiens, en mourant, avait légué une somme de 300 roubles aux pauvres de la commune.

Un de ces cousins, son héritier, homme riche, mais âpre, refusa d'acquitter le legs de son parent en arguant d'une nullité du testament.

Le curé prit parti pour ses pauvres puis, poussé à bout par l'avarice de l'héritier, eut le tort de dire tout haut ce que tout le monde pensait tout bas, que Timothée Ivanovitch pouvait être acquitté par les tribunaux, mais qu'il n'en était pas moins un voleur.

Timothée ressentit d'autant plus l'injure qu'il la méritait davantage et porta plainte au juge du district.

Ce fut l'événement du jour, tout le monde en parlait ; le curé comparaitra-t-il, ou comparaitra-t-il pas ? Chacun se le demandait et interrogeait le saint.

(A suivre.)

FAVEURS OBTENUES.

Grosses-Roches.—Je dois une grande reconnaissance à la bonne sainte Anne qui m'a obtenue la guérison d'un grand mal de tête qu'aucun remède ne pouvait calmer et dont je souffrais depuis longtemps. Voyant les secours humains inutiles, j'eus recours à la grande consolatrice des affligés et promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, si je l'obtenais.